



Lundi, le 20 décembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAINTÉ CONTRE LE PROJET DE CONSTRUCTION

D'UNE CENTRALE THERMIQUE DE 120 MW A MALICOUNDA, SENEGAL

Lumière Synergie pour le Développement et le Collectif des Impactés par la Centrale Électrique de Malicounda ont déposé une plainte auprès du Mécanisme de Recours de la Banque Africaine de Développement (BAD), le vendredi 17 décembre 2021.

Dans cette requête, les communautés affirment avoir subi des préjudices lors de la réinstallation involontaire. En effet, des parcelles d'habitation ont été occupées par le projet sans indemnités justes et à la hauteur des préjudices subis.

En outre, les ménages agricoles de cette commune ont été victimes de la spéculation foncière et ont subi des préjudices sur leurs moyens de subsistance.

SENELEC, le Maître d'ouvrage Délégué du projet et responsable de l'acquisition des terres et des indemnités n'a pas respecté les **normes de la BAD** en la matière. Quant à la **BAD**, elle n'a pas veillé au **respect de ses propres règles** et n'a pas procédé au suivi des indemnités pour s'assurer qu'elles sont conformes aux **sauvegardes sociales et environnementales**.

Pour plus d'informations, prière de contacter :

M. Aliou Faye, Président Collectifs des personnes impactées
par le projet de centrale électrique de
Malicounda,
Malicounda, Sindia- Sénégal
Tel: +221 77 3122103
Email: alioufayemalicounda@gmail.com

M. Aly Marie Sagne
Directeur Exécutif,
Lumière Synergie pour le Développement
BP: 568 – Saly Portudal - Mbour - Sénégal
Tel.: +221- 339572034 - +221-776417074
Email: a.sagne@lstdsenegal.org